

Dossier de candidature
2019-2020
Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)
COIFFURE
ENTREE en 2^{ème} année de CAP 2 ans

Identité de l'élève :

NOM de l'élève _____

Prénom(s) _____

Date de naissance _____

Lieu de naissance _____

Département de naissance _____

Tél. portable _____

Mail _____

Régime demandé pour l'année 2019-2020 :

- Externat
- Demi-pension
- Internat

Etablissement actuellement fréquenté :

- Etablissement de l'Enseignement Catholique
- Etablissement public
- Ecole Privée (hors contrat)

Nom _____

Adresse _____

CP/Ville _____

Classe _____

FICHE DE RENSEIGNEMENTS FAMILLE:

Responsable principal

(Père ou Mère)

Civilité :

- Mr
 Mme

Situation familiale

- Marié
 Concubin
 Pascé(e)
 Divorcé/ séparé
 Célibataire
 Veuf/ veuve

NOM et Prénom _____

Téléphone portable _____

Adresse mail _____

Profession _____

Téléphone professionnel _____

Adresse _____

Code postal et Ville _____

Téléphone (fixe) : _____

Responsable secondaire

(Père ou Mère)

Civilité :

- Mr
 Mme

Situation familiale

- Marié
 Concubin
 Pascé(e)
 Divorcé/ séparé
 Célibataire
 Veuf/ veuve

NOM et Prénom _____

Téléphone portable _____

Adresse mail _____

Profession _____

Téléphone professionnel _____

Adresse _____

Code postal et Ville _____

Téléphone (fixe) _____

Clôture des inscriptions : **20 mai 2019**

Constitution du dossier

La fiche de candidature doit être complétée avec soin et accompagnée de :

- Deux photos d'identité récentes (dont une sera collée sur le dossier)
- La photocopie recto/verso de la carte d'identité du candidat
- Un certificat médical du médecin traitant attestant que l'élève ne présente aucune contre-indication circulatoire ou allergique à ce jour, et qu'elle est apte physiquement à exercer les métiers de la coiffure.
- La photocopie des bulletins scolaires des 1^{er} et 2^{ème} trimestres de la 1^{ère} année de CAP coiffure
- Un chèque de **30 euros** pour les frais de dossier

Avis concernant les candidatures

Seuls les dossiers complets seront étudiés.

Une **réponse** sera donnée aux familles dans les **quinze jours suivant la clôture des pré-inscriptions**.

L'inscription ne sera définitive qu'après un entretien avec le jeune, ses parents et la directrice au cours du mois de juin.

La formation CAP Coiffure 2 ans

Admission en classe de classe de 2^{ème} année de CAP

Le recrutement des élèves se fait à l'issue de la classe de 1^{ère} année de CAP coiffure (pour les élèves n'ayant pas suivi leur première année au lycée Montbareil)

Sur dossier (à expédier au lycée pour le 20 mai 2019) et entretien courant juin

Aptitudes

Les qualités requises sont :

- Habileté manuelle
- Sens de la communication et du relationnel
- Résistance physique
- Capacité à travailler seul et en équipe

Etudes

Les études se déroulent sur deux années. Elles peuvent être complétées par une année de spécialisation en Mention Complémentaire Coiffure- Coupe- Couleur.

Les titulaires du C.A.P. peuvent en outre préparer par la voie de l'apprentissage le Brevet Professionnel en 2 ans.

Organisation pédagogique

Matières enseignées	CAP 2 ^{ème} année
Domaine Professionnel	
Techniques professionnelles de Coiffure en ateliers de pratique : Shampooing, coloration, mise en forme, coupe, coiffage, visagisme	12 h
Vente et communication	2 h
Technologie	2 h
Connaissance des milieux professionnels	1 h
Biologie	2 h
Prévention, Santé, Environnement	1 h
Arts appliqués à la profession	2 h
Projet ou accompagnement personnalisé	1 h
Domaines généraux	
Français	2 h
Histoire-Géographie	1 h
Education Civique Juridique et Sociale	0 h 30
Mathématiques	2 h
Physique	1 h
Anglais	2 h
Education Physique	2 h
Total hebdomadaire de cours au Lycée	33 h 30
Périodes de formation en milieu professionnel	8-9 semaines en 2^{ème} année

A titre d'information Tarifs 2018-2019

Régime	Montant annuel*	Frais de scolarité	Restauration	Hébergement
Externe	607 €	X		
Demi - Pensionnaire	1509 €	X	X	
Interne**	3209 €	X	X	X

Possibilité de paiement mensuel sur 10 mois

* Tarifs pondérés en fonction des stages

** En supplément : Internat possible le dimanche soir (nuitée 8 €)

La confirmation d'inscription

Les élèves acceptés dans cette section devront verser 250 euros d'acompte sur l'année scolaire 2019-2020 lors de l'entretien avec Mme PERENNES LAURENCE pour confirmer leur inscription.

Le Trousseau professionnel

Un complément de trousseau viendra compléter celui de 1^{ère} année. Ce matériel est commandé par l'établissement et est à retirer le jour de la rentrée.

A titre indicatif : le coût du trousseau de la rentrée 2018 est de 125 euros

Le forfait remboursable

Ce forfait de 80 € permet de financer toutes les activités pédagogiques (cinéma, visites d'exposition, semaine d'intégration, visites professionnelles et conférences...). Le détail et le coût de ces activités vous sont transmis en fin d'année. Le trop-perçu vous est restitué.